

FORMATION

Préparation à l'examen professionnel

POUR L'ACCÈS AU CORPS DES INGÉNIEUR·ES ET ARCHITECTES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES

Le bureau de la formation de la direction des ressources humaines met en place à l'intention des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes, des personnels de maîtrise d'administrations parisiennes et des techniciens des services opérationnels de la commune de Paris une préparation à l'examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieur·es et architectes d'administrations parisiennes **prévu en 2023.**

L'accès à cette préparation est subordonné à un test de sélection qui se déroulera le mercredi 9 novembre 2022.

Date limite de l'envoi de la fiche au référent formation de votre direction :

Jeudi 13 octobre 2022



1 ACCÈS À LA PRÉPARATION

Les candidats à la préparation doivent :

■ D'une part remplir les conditions d'accès à l'examen professionnel prévues dans le statut particulier du corps et avoir obtenu l'accord de leur supérieur hiérarchique.

EΤ

D'autre part réussir les épreuves du test de sélection.

2 CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

- **Contenu**: préparation uniquement à l'épreuve de connaissances techniques générales, puis pour les admissibles, préparation à l'épreuve orale. La préparation se déroulera en format mixte, comportant à la fois du présentiel et du distanciel.
- Calendrier prévisionnel : de décembre 2022 à juin 2023 (environ 110 heures).
- Ponctualité : dans le cas de retards répétés un intervenant pourra refuser l'accès au cours.
- Assiduité: 3 absences injustifiées pourront entraîner une exclusion du dispositif de formation.

La réussite au test de sélection ouvre l'accès à l'ensemble des ressources de la préparation (supports de cours, modules E-Learning...) ainsi qu'aux cours collectifs et aux corrections individuelles des devoirs.

En cas d'échec au test de sélection vous pourrez néanmoins avoir accès aux ressources disponibles sur Ville@pp pour l'ensemble des agents, à savoir des supports de cours, des corrections types de devoirs et des modules de E-Learning (comment organiser sa préparation, gérer son stress, se préparer à l'épreuve orale...).

ÉPREUVES DU TEST DE SELECTION

- Épreuve écrite d'une durée de 2 heures.
- Questions de connaissances générales appelant un court développement et une rédaction synthétique (5 à 10 lignes maximum par question).
- Description d'un projet réalisé dans le cadre professionnel.

4 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LA PRÉPARATION

Vous pouvez contacter la personne suivante :

Responsable pédagogiqueMarie Criulanscy - marie.criulanscy@paris.fr

Pour obtenir des renseignements sur l'examen professionnel, vous êtes invité·e à contacter le bureau de gestion.

FICHE D'INSCRIPTION

Préparation à l'examen professionnel pour l'accès au **corps** des ingénieur·es et architectes d'administrations parisiennes

- 1. Vous remplissez uniquement la partie réservée à l'agent-e et vous transmettez à votre supérieur-e hiérarchique.
- 2. Votre supérieur e hiérarchique appose son avis et transmet la fiche au responsable de formation de votre direction.
- **3.** Le responsable de formation de votre direction transmet par mail la fiche au bureau de la formation de la DRH.

En cas de non-respect de cette procédure votre dossier ne sera pas pris en compte.

Date limite de l'envoi de la fiche au bureau de la formation de la DRH : Jeudi 13 octobre 2022



L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès de leur direction qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation à l'examen.

Informations importantes:

marie.criulanscy@paris.fr

Nom

L'ensemble des préparations à concours et examens professionnels est soumis à un décompte des heures CPF au réel de la présence dans la limite d'un plafond de 48 heures.

1. PARTIE RESERVEE A L'AGENT-E		
Nom	énom	
Grade	atricule (SOI)	
Adresse personnelle		
Code postal Ville		
E-mail personnel		
Direction d'affectation Bureau ou service	3	
E-mail professionnel		
Téléphone professionnel		
Un e agent e peut bénéficier au maximum de deux préparation	s à cet examen professionnel par période de cinq ans.	
Préparation déjà suivie Oui Non Si oui, année(s	s)	
J'atteste que je remplirai au moment du passage du concours les conditions pour concourir		
Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un aménagement des épreuves. Vous êtes priée de transmettre votre justificatif RQTH et un certificat médical précisant les aménagements souhaités à : DRH-MISSION-HANDICAP@paris.fr, en précisant pour quelle préparation à un concours vous êtes inscrit-e, avant la fin de la date d'inscription. La mission handicap transmettra les demandes à la section des préparations à concours et s'occupera des aménagements qui relèvent de sa compétence (réservation d'un interprète en LSF, demande d'une assistance humaine).		
2. PARTIE RÉSERVÉE AU À·LA SUPÉRIEUR·E HIÉRARO	CHIQUE	
Avis: Favorable Défavorable Nom	Date	
Après avoir apposé votre avis vous devez impérativement transm direction (voir liste des responsables de formation au verso) qui d au plus tard le jeudi 13 octobre 2022.		

3. PARTIE RÉSERVÉE AU·À LA RESPONSABLE DE FORMATION DE LA DIRECTION DE L'AGENT-E Vous devez transmettre la fiche d'inscription, uniquement par mail et impérativement à l'adresse mail suivante :

. Date

Toute fiche qui ne sera pas transmise par ce biais ne sera pas prise en compte.

RESPONSABLES DE FORMATION

NOM	TÉLÉPHONE	DIRECTION
Camille Teulier	01 42 76 41 65	Cabinet de la Maire - Hôtel de Ville - 75196 Paris R.P
Sabine Messina-Orlik Martine Maquart Mélanie Dumas	01 42 76 75 65 01 42 76 85 68 01 42 76 84 90	DAC - Affaires Culturelles - 55 rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris
Amandine Charpentier	01 71 19 20 31	DAE - Attractivité et emploi - 8 rue de Cîteaux - 75012 Paris
Stéphanie Rabin Emmanuel Chevrot	O1 42 76 42 10 O1 42 76 47 62	DAJ - Affaires juridiques - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
Isabelle Cordier Christine Pues Véronique Fafa Anaïs Lachaud Caroline Plazanet	01 42 76 26 99 01 42 76 84 11 01 42 76 33 57 01 42 76 28 07 01 42 76 23 52	DASCO - Affaires scolaires - 3 rue de l'Arsenal - 75004 Paris
Isabelle Cussonneau Thierry Papelier	01 43 47 81 60 01 43 47 80 16	DCPA - Constructions publiques et architecture - Bédier Est 6-8 avenue de la porte d'Ivry - 75013 Paris
Isabelle Guyenne-Cordon	01 42 76 73 36	DDCT - Démocratie, citoyens et territoires - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
Christelle Chalumeau Sandrine Hebrard Christelle Guichaoua Sébastien Gratacap	01 71 28 52 73 01 71 28 52 92 01 71 28 52 76 01 71 28 52 73	DEVE - Espaces verts et environnement - 103 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Vincent Planade	01 42 76 34 30	DFA - Finances et achats - 7 avenue de la porte d'Ivry - 75013 Paris
Marjolaine Demichel Valérie Maldotti Catherine Mariale Irène Kayiba Luamba	01 43 47 78 02 01 43 47 78 78 01 43 47 78 78 01 43 47 73 24	DFPE - Familles et petite enfance - 76 bis rue de Reuilly - 75012 Paris
Daniel Protopopoff Sylvie Petitet Sophie Suisse-Delis	01 42 76 50 90 01 42 76 59 60 01 42 76 58 41	DICOM - Information et communication - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
Sylvie Totolo Hélène Morand	01 71 27 01 48 01 71 27 01 05	DILT - Immobilier, logistique et transports - 207 rue de Bercy - 75587 Paris Cedex 12
Fabienne Pitchouague Patrick Odwazny Clara Lancien	01 71 28 15 85 01 71 28 15 86 01 71 28 15 89	DJS - Jeunesse et sports - 15 rue du Regard - 75006 Paris
Sylvain Louvel	01 42 76 34 83	DLH - Logement et habitat - 103 avenue de France - 75013 Paris
Catherine Galloni d'Istria Chloé-Désirée Beugnies Jérémy Lemessier	01 71 28 56 49 01 53 41 16 50 01 71 28 56 36	DPE - Propreté et eau - 103 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Arnaud Griveau Isabelle Jobelot	01 53 68 25 76 01 71 28 56 07	DPE/STEA - Propreté et eau - 27 rue du Commandeur - 75014 Paris
Isabelle Hammou Anne Lhopital	01 71 19 21 70 01 56 54 79 38	DPMP - Police municipale et prévention - 3-5 rue de Cîteaux - 75012 Paris
Isabelle Caltiau	01 42 76 46 82	DRH - Ressources humaines - 2 rue de Lobau - 75004 Paris
Mathilde Favereau Estelle Bazireau	01 43 47 80 34 01 42 76 33 09	DRH/CMC - Centre mobilité compétences - 7 rue Mornay - 75004 Paris
Pascal Breton	01 42 76 50 03	DRH/EPRH - École professionnelle des RH - 2 rue de Lobau - 75004 Paris
Lucie Bertoux Pascale Bourgeois Virginie Douarche	01 42 76 74 26 01 42 76 51 03 01 42 76 61 79	DRH/Mission Management - 11 rue Audubon 75012 Paris
Stéphanie Frayssignes	01 43 47 66 37	DSIN - Systèmes informations et numérique - 227 rue de Bercy - 75012 Paris
Bénédicte Vapillon casvp-did-srh-concours@paris.fr	01 43 47 71 99 -	DSOL/DASES - Solidarités - 94-96 quai de la Rapée - 75570 Paris Cedex 12 DSOL/CASVP - Solidarités - 94-96 quai de la Rapée - 75570 Paris Cedex 12
Marie-Aude Montheil Branka Giljaca	01 43 47 72 01 01 43 47 73 36	DSP - Santé publique - 227 rue de Bercy - 75012 Paris
Géraldine Laine	01 43 47 81 69	DTEC - Transition écologique et climat - 103 avenue de France - 75013 Paris
Stéphanie Chastel Aïsha Mehmood	01 42 76 39 53 01 42 76 24 23	DU - Urbanisme - 121 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Jean-Baptiste Bertin Christine Tirel	01 40 28 73 50 01 40 28 70 31	DVD - Voirie et déplacements - 121 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Laurence Berry	01 56 02 61 10	EIVP - 80 rue Rébeval - 75019 Paris
Marie-Laure Damblon	01 80 05 41 30	EPPM - 27 rue des Petites Ecuries - 75010 Paris
Francine Bonbonne Pierre Bahain	01 40 79 58 23 01 40 79 51 96	ESPCI - 10 rue Vauquelin - 75005 Paris
Stéphane Jillet	01 42 76 24 74	IG - Inspection générale - 7-9 rue Agrippa d'Aubigné - 75004 Paris
Sylvie Teysseire	01 42 76 52 21	SGVP - Secrétariat général - Hôtel de Ville - 75196 Paris RP